

# Journal de Roubaix

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.



ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine, le mercredi et le samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 fr. par an.  
Pour le dehors, les frais de poste en plus.

Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

La rédaction recevra les articles signés indiquant l'adresse de l'auteur, pour le cas où il y aurait à faire des observations.

Le Gérant responsable se réserve le droit d'examen.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

## ROUBAIX, 18 avril.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :

Loi qui autorise la ville de Colmar à contracter un emprunt et à s'imposer extraordinairement ;

Promotion dans l'ordre impérial de la Légion-d'honneur ;

Décret conférant la médaille militaire ;  
Nomination d'un courtier de marchandises à Bordeaux (Gironde).

## Chronique locale.

Le nouveau délai accordé aux militaires de l'armée de Crimée pour réclamer les médailles de la reine d'Angleterre, est aujourd'hui expiré. Les dernières médailles, destinées aux militaires maintenant en congé de semestre ou définitif dans l'arrondissement de Lille, viennent de parvenir aux brigades de gendarmerie de différents cantons, où les ayant-droits pourront les réclamer.

Par décision du 11 avril courant, M. le ministre de l'instruction publique et des cultes a alloué à la commune de Marquette-lez-Lille, un subsidé de 2,000 fr. sur les fonds de l'Etat, pour l'aider à pourvoir aux frais de construction d'une maison d'école de filles.

Une décision prise par le ministre de l'agriculture et du commerce et des travaux publics, et qui concerne le transport gratuit sur les chemins de fer des espèces d'or, d'argent et de billon, par les voyageurs, contient ce qui suit :

1.° La Compagnie ne doit pas soumettre à la taxe les sacs d'espèces que les voyageurs peuvent garder avec eux dans les voitures sans gêner leurs voisins.

2.° Pour les sacs d'espèces transportés dans ces conditions, comme pour les autres objets

dont les voyageurs ne se dessaisissent pas, la Compagnie est affranchie de toute responsabilité en cas de perte.

3.° Le poids maximum des espèces en sacs (or, argent, billon) que les voyageurs peuvent garder avec eux gratuitement, est fixé à 25 kilogrammes.

On annonce la nomination de M. Reuffet, notaire à Ascq, comme maire de cette commune, en remplacement du regrettable M. Pille, décédé.

Afin d'obvier aux inconvénients graves qui résultent du grattage ou du brossage qu'on exécute à sec sur les façades des maisons lorsqu'on doit en renouveler le badigeon, la municipalité de Lille vient d'arrêter qu'aucune permission de badigeonner ne serait plus accordée, à partir de ce jour, que sous la condition expresse de mouiller dans toute son étendue la façade à repeindre, de manière à ce que le grattage et le brossage ne produisent plus de poussière.

Les infractions à cette prescription donneront lieu à des procès-verbaux à la charge des contrevenants.

Il est à désirer qu'une semblable mesure soit adoptée par la municipalité de Roubaix.

Un prédicateur de nos environs établissait, dimanche dernier, les preuves de la résurrection du Christ, et pour convaincre l'auditoire que les apôtres n'avaient pu, en présence des gardes, enlever le corps du Sauveur, il dit ces belles paroles, à la louange de notre armée :

— Les soldats romains étaient les premiers soldats du monde ; et, comme les zouaves, nos frères, ils auraient perdu cent fois la vie, mais jamais l'honneur !

La température est toujours froide. La gelée des deux dernières nuits a compromis les espé-

rances de fruits que donnaient les fleurs des abricotiers et des pêchers. Les jardiniers ont employé, à la vérité, les paillasons ou la toile pour garantir le mieux possible les fleurs de ces arbres, mais ces moyens n'ont pas eu, paraît-il, tout le succès désiré, vu la position du vent à l'ouest ; le vent du Nord serait moins nuisible, à cause de la disposition générale des pêchers et des abricotiers, qui pourraient, en ce cas, être mis complètement à l'abri.

Un journal allemand publie, relativement à la température, l'observation suivante, dont nous lui laissons la responsabilité, mais qu'il assure s'être vérifiée depuis nombre d'années :

« Quand le frêne, dit ce journal, prend ses feuilles avant le chêne, le temps sera pluvieux ou tout au moins humide. C'est ce qui a eu lieu l'année dernière pour l'Allemagne. Mais ce printemps, les chênes commencent à bourgeonner avant les frênes, ce qui prédit un été fort sec. »

Si ce fait ne se rapporte pas exclusivement à l'Allemagne, il pourrait être, pour nos cultivateurs, un sujet d'observations, et par suite peut-être, une précieuse indication.

Par une étrange coïncidence qui ne se renouvelera plus avant une longue période d'années, celle dans laquelle nous sommes, sous le rapport de la concordance des jours de la semaine avec la date des mois, être calquée sur l'année 1849. Chose plus singulière encore, toutes les fêtes mobiles, sans exception, tombent aux mêmes dates et aux mêmes jours.

Ainsi, la Septuagésime, les Cendres, Pâques, les Rogations, l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité, la Fête-Dieu, l'Avent nous arrivent en 1857, sans le moindre changement, comme en 1849. Les Quatre-Temps eux-mêmes sont aux mêmes dates.

La grande communion pascale de Notre-

Dame, à Paris, a eu lieu encore cette année avec une grande affluence d'anciens hommes d'Etat et de fidèles de toutes classes.

La commune de Mariakerke, limitrophe de la ville d'Ostende, voit en ce moment s'élever sur son territoire un pavillon qui recevra la Société des baigneurs ; Mariakerke veut, à l'instar d'Ostende, offrir des bains de mer ; elle va avoir des voitures ; le règlement de police est déjà publié.

Le jury du marché aux fleurs, à Tournay, a décerné les médailles de la ville destinées aux étrangers aux collections suivantes :

Plantes de serre. — 1<sup>er</sup> prix. M. Liévin Bailleul, à Gand. — 2<sup>e</sup> M. De Saeger, à Gand.

Plantes de pleine terre. — 1<sup>er</sup> prix. M. Amand Aldebert, de Wazemmes. — 2<sup>e</sup> M. Vanderplanken-Vital, à Menin.

On a mis en terre à Cambrai, il y a quelques jours, un jeune homme de dix-huit ans, qui est mort par suite d'une frayeur dont il fut pris en montant l'escalier qui conduit à sa chambre. Un clou, attaché dans le mur, accrocha sa blouse au moment où il montait, le malheureux jeune homme fut tellement frappé de se sentir arrêté dans l'obscurité qu'il s'imagina on ne sait trop quoi. Il poussa des cris perçants, on accourut, on voulut le calmer et lui montrer qu'il s'effrayait de rien, mais le mal était produit ; une congestion cérébrale se manifesta et deux jours après il était mort. Ce jeune ouvrier était très-estimé ; il avait pris pour devise : *Vertu et courage !* et il était resté fidèle à cette belle devise.

Depuis quelque temps déjà, on parle d'une société de courses pour les chevaux, qui devait être fondée à Valenciennes par les soins de M. le sous-préfet ; voici ce que nous lisons à ce sujet dans le *Courrier du Nord* :

## FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

18 AVRIL 1857.

## LE BRASSEUR DE GAND.

III

(Suite. — Voir le numéro du 15 avril.)

Les prières cessèrent, les moines eux-mêmes n'osèrent pas, dans un moment si solennel, adresser au ciel leurs paroles, les enfants de chœur qui portaient les encensoirs restèrent immobiles à cet aspect, et l'encens ne s'élevait plus dans les airs, lorsqu'Artevelde rompit le pénible silence qui pesait sur toute l'assemblée comme l'atmosphère lourde d'un temps orageux.

— Ame de mon père ! s'écria-t-il. Quelque part que tu sois, dans le Purgatoire ou dans les Cieux, je jure ici, devant Dieu et en présence du peuple assemblé, je jure, par les saintes prières des ministres pieux, de tirer vengeance de tes assassins, afin de l'assurer le repos dans la tombe, et à moi sur la terre !

— Amen ! s'écrièrent tout d'une voix les 400 ! — Amen ! répétèrent les farouches bandes de Chaperons, tandis que ce redoutable serment faisait craindre à plus d'un assistant que la terre qu'il foulait en ce moment ne s'élevât le lendemain en monticule sur son corps inanimé.

Un vieux prêtre sortit alors du milieu des Franciscains. — Philippe Artevelde, dit-il solennellement, comme s'il eût été un envoyé de Dieu, Aimez vos ennemis, faites du bien à

ceux qui vous haïssent ! » Ainsi parla notre Seigneur et maître. Tu as tort d'abandonner ton cœur à la vengeance dans ce lieu consacré au repos et à la réconciliation. — Prie en humilité le père des miséricordes de ne pas faire sonner ton heure avant le temps et de ne pas t'appeler bientôt à rendre compte de ta conduite. Ne trouble pas par un pareil crime le repos des morts !

Artevelde avait écouté le vieillard avec une humilité apparente. Ses farouches satellites avaient les yeux fixés sur lui dans l'attente de ses ordres sanguinaires, comme les chiens d'un brigand épient avidement le signal de leur maître pour déchirer le malheureux qu'il vient d'arrêter. Mais Artevelde se remit promptement inclina la tête devant l'ecclésiastique, tomba à ses pieds et lui saisit la main qu'il baisa avec le plus profond respect.

— Mon vénérable père, dit-il à haute voix, pardonnez à un pécheur d'avoir eu la téméraire pensée de vouloir saisir le glaive de Dieu ; pardonnez-moi et m'absolvez de ce crime dont je me repens avec sincérité. — Donne-moi ta bénédiction, prêtre, lui dit-il ensuite à voix basse, ou tu cesses de vivre aujourd'hui même !

— Que Dieu ait compassion du pécheur ! dit le Franciscain sans s'effrayer de cette menace ; puis il tourna le dos à Artevelde et alla rejoindre ses frères, d'un pas calme et plein de dignité.

On se mit à murmurer hautement ; Vandebosch riait de pitié de la folie du jeune inexpérimenté qui avait si promptement oublié ses conseils. Artevelde sentit aussitôt les conséquences de sa faute irréparable et fit signe aux trompettes de sonner le départ. Ils couvrirent le murmure, les métiers se remirent en ord'e,

et lui, entouré de ses gardes, s'achemina vers sa demeure, au son des clairons et des cloches.

Dès l'après-midi, deux voitures de bière et un foudre de vin s'arrêtèrent devant le cellier du convent des Franciscains, et un serviteur d'Artevelde apporta pour l'autel de leur église deux flambeaux d'argent d'un travail précieux, et recommanda son maître aux prières de ces vénérables pères, ce qui ne les empêcha pas d'avoir la douleur de conduire, au bout de quelques jours, le courageux vieillard au champ du repos.

IV.

— Eh, eh ! mon cher Philippe, dit Vandebosch le même soir en entrant à la brune dans la chambre d'Artevelde, vous nous avez mis aujourd'hui, vous dans un grand danger, et moi dans une grande inquiétude. Faites couler, pour le compte de la liberté, autant de sang que bon vous semblera, mais pas une goutte pour ce qui vous concerne personnellement. Vous me comprenez bien, mon jeune ami, poursuivit-il en voyant Artevelde froncer le sourcil, vengez la mort de votre père, envoyez au supplice tous les riches marchands qui l'ont fait assassiner ; mais alléguer toujours un autre motif. Et quoi de plus facile, sous le règne de la discorde et du mépris des lois, que d'imputer un crime à qui l'on veut, surtout aux riches dont le peuple aime tant à hériter ? Vous devez surtout dissimuler davantage, ne jamais jeter ouvertement le gant, même aux personnages les moins considérables, et ne jamais menacer hautement, mais frapper en silence.

— Pierre, répondit Artevelde avec dédain, je vous remercie de vos sages conseils, mais ils ne me paraissent pas tous bons. Le tigre se

glisse furtivement derrière sa proie, le lion marche ouvertement à la rencontre de son ennemi. Selon vous, le tigre suit une voie plus sûre, le lion une voie plus dangereuse.

— Eh mais, comme vous le prenez ! dit Vandebosch avec un sourire railleur. Si vous êtes arrivé en quelques jours à une maturité telle que mes avis vous paraissent superflus, je les garderai désormais pour moi.

— Nullement, mon cher ami ; en tout ce qui concerne l'intérêt général, je ne ferai rien avant d'en avoir délibéré avec vous, et, s'il m'arrive quelquefois de suivre ma propre opinion, ce qui n'aura sans doute lieu que bien rarement, à cause de votre grande expérience de la guerre, j'espère que vous ne m'en saurez pas mauvais gré. Mais pour ce qui me touche personnellement, je suis accoutumé à ne voir que par mes propres yeux.

— Comme vous voudrez ! je ne prétends pas vous imposer mes conseils, et ne vous les refuserai pas non plus si vous les demandez. Je serais seulement fâché que votre conduite ne répondît pas aux espérances que mes amis et moi nous avons fondées sur vous.

— Ne craignez pas cela, répondit sèchement Artevelde en remplissant les timbales et le forçant à boire. Puis, changeant le sujet de la conversation, il se mit à exposer si clairement et si exactement la situation de la ville à l'égard du comte, ses ressources, le danger qui la menaçait et sa position personnelle, que Vandebosch fut surpris de la rectitude de son esprit et ne lui dissimula pas son étonnement.

— Je vois, lui dit-il, que vous connaissez mieux que moi les écueils contre lesquels votre vaisseau pourrait se briser, car la faveur populaire est une mer inconstante sur laquelle